

SORGUES / Alain Milon l'a annoncé lors du dernier conseil municipal

La réhabilitation de la cité Général prévue en novembre

Réunis en conseil municipal les élus ont abordé l'ordre du jour par les questions financières, en commençant par le rapport annuel d'activité de la SDEI, dont le résultat d'exploitation est déficitaire de 60 155 €. Un réseau d'assainissement collectif avec 7 103 branchements et 7 380 abonnés, en augmentation de 1,4%. Le rapport annuel de la Société d'économie mixte (SEM), faisant ressortir un résultat de l'exercice de 27 696 € et un encours de la dette de 1 198 363 € a fait davantage débat. Vivian Point rappelant que les habitants de la cité Général attendent avec impatience la réhabilitation promise. Alain Milon devait répondre en annonçant le début des travaux courant novembre. D'ailleurs, quelques questions plus loin, la Ville se portait caution solidaire pour la réhabilitation de 198 logements, pour un montant de 2 382 451 € d'un côté et de 159 570 € d'un autre. A noter par ailleurs une subvention exceptionnelle de 24 000 € pour le centre communal d'action sociale, dans le cadre de la création d'un pôle social et de l'extension du foyer logement.

L'accueil du matin

Autre sujet intéressant, la mise en place de la tarification de l'accueil du matin dans les écoles publiques. Celle-ci a été fixée à 1,50 € par jour et par enfant, dès l'ouverture du service qui est prévue en novembre. Les

tickets spécifiques seront vendus à la régie du centre administratif. Vivian Point a posé la question de ce que sera l'accueil de ces enfants et surtout de la longueur des journées pour ceux qui resteront à la cantine et en étude le soir. Christelle Pepin a répondu que des activités ludiques et des jeux étaient prévus ainsi que des temps calmes. Quant au prix, Vincent Jullien a fait état de la gratuité qui était de mise dans les villes d'Avignon, du Pontet et d'Entraigues. "Oui, mais les études du soir sont payantes", a répondu Alain Milon. Une chose est certaine, cet accueil du matin dans les écoles a été souhaité par 320 foyers qui voudraient en bénéficier.

Toujours dans le domaine des finances, il était question de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz, qui pour 2008 serait de 1 953 €, pour un des réseaux d'une longueur de 51 821 mètres. A noter également deux demandes de subventions au centre national pour le développement du sport, l'une pour la rénovation du revêtement de sol de la halle des sports, dont les travaux sont estimés à 57 515 € TTC, et une autre pour la création d'une nouvelle aire de jeux et la rénovation du stade du Badaffier, dont les travaux sont estimés à 24 813 €. Dernier dossier, mais de taille, le marché de travaux pour la construction du Pôle culturel, dont le montant s'élève à plus de sept millions d'euros. ■

Dominique Conti

NOUVELLES VOIES

La voie nouvelle interne desservant le projet "Maisons à vivre aujourd'hui" a été dénommée "Impasse de la Tramontane", alors que la voie desservant la zone d'activité Zac du Pont de la Traille a été dénommée "Avenue Hubert Reeves". Enfin, la nouvelle voie desservant le projet de Vaucluse logement chemin de l'Oiselay a été dénommée "Allée des Chanterelles".

LES ACTIONS DU SYNDICAT DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Le rapport annuel du Syndicat intercommunal pour le transport et le traitement des eaux usées (SITEU) fait état des actions réalisées au cours de l'année écoulée. Il met en relief les aménagements périphériques de la station d'épuration (*notre photo*), les travaux préparatoires de la plate-forme de compostage, le busage du canal Floret et la création du bassin de rétention.

Côté projets, il fait état de la création d'une base logistique dans la zone Sainte-Anne Est, servitude pour l'entretien courant et réparation de la canalisation souterraine d'évacuation d'eaux usées desservant les communes d'Entraigues, Vedène et Saint-Saturnin-lès-Avignon.

Il faut savoir qu'en six ans les volumes traités ont augmenté de 24% (avec plus de 3 millions de m³ traités) et la production de boue de 17% (4 416 tonnes).